

Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie	France
Un an Fr. 10	Un an Fr. 12
Six mois 6	Six mois 7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef **n. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration être adressé au bureau du Journal
16, Rue Es-Sa — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

Protecteur de Malheureux

Tunis, le 17 Décembre 1896

DUPERIE!

« Chacun à son tour » dit un vieux dicton; et l'année n'est pas encore écoulée, que voilà deux de nos confrères indépendants qui, chacun à leur tour, tombent dans le même travers.

Au mois d'avril dernier, c'était l'organe de la Chambre d'Agriculture, la *Tunisie Française*, qui voulait, à toute force, entrer dans la voie des conciliations et de la réconciliation; aujourd'hui, c'est celui de la Chambre de Commerce, la *Colonie* qui, comme cadeau de nouvel an, accepte, ou plutôt voudrait bien accepter, les avances que lui fait faire le résident par son organe hebdomadaire.

Il est juste de reconnaître que messieurs du commerce et de l'industrie ont mis en Tunisie une condition

ils veulent avoir l'air de ne pas se rendre ainsi à discrétion.

Mais pour nous et pour tous ceux qui, comme nous, ne dépendent de personne, pas plus de la Chambre de Commerce que de celle de l'Agriculture, n'aspirent pas, comme certains, à être les grands maîtres de la résidence et de la colonie, la forme n'est rien, le but et les résultats sont tout.

Nous sommes, à notre grand regret, obligés de nous répéter et de rappeler aux conciliants, aux futurs ralliés, ce que nous disions en avril dernier: « la méfiance est la mère de la sûreté! »

Si nous avons reconnu que la *Colonie* n'accepte pas aussi facilement que la *Tunisie Française*, les avances que fait M. Millet, nous devons lui ajouter que notre confrère est aujourd'hui moins excusable que ne l'était à l'époque M. de Carnières, instruit qu'il est, par les palinodies, les mensonges et les hypocrisies du résident.

L'incident du 5 avril dernier devrait un peu dessiller les yeux des modérés, car ce jour-là, la mauvaise foi de Millet a brillé au grand jour et a tellement apparu éclatante que la *Tunisie Française* n'a pu s'empêcher de dire, que ce jour-là, on avait vu « sombrer une des qualités apparentes de M. Millet: la bonne foi. »

Et depuis cette époque, tous les actes de notre résident — malgré nous — n'ont-ils pas été, tous sans exception, entachés de cette déloyauté inqualifiable qui, cependant, constitue, paraît-il, une grande qualité diplomatique.

C'est avec cet homme dont on reconnaît la mauvaise foi, dont l'esprit n'est occupé que de duperies, de tromperies et de mesquineries que l'on voudrait traiter, que l'on voudrait faire de la conciliation!

Avec cet homme qui, pour rester au pouvoir, abdique tout, ses croyances, car catholique fervent, il se soumet pieds et poings liés à la franc-maçonnerie, orléaniste dans l'âme, il fait le républicain à outrance; sa dignité d'homme et de français, car par peur, il subit la volonté de son entourage que nous n'avons pas à qualifier et que tout le monde connaît, et se met à plat ventre devant sa majesté italienne.

Non, cela n'est pas possible. Les conditions qu'on veut avoir l'air de lui imposer, on sait très bien, ou qu'il ne les acceptera pas, ou, s'il les accepte, qu'il ne tiendra pas la parole donnée.

Et alors, ces messieurs de la *Colonie* ne craignent-ils pas que le public leur reproche, à eux aussi, un peu de cette mauvaise foi qu'il a reconnue chez le

résident, les vrais indépendants, dont nous parlons plus haut, lisent: « Sortez de la résidence et nous y rentrerons, ou, comme dit un aphorisme bien connu: « Ote-toi de là, que je m'y mette. »

Telles sont les réflexions que le public, qui juge impartialement et avec indépendance peut parfaitement se faire.

Car ce serait d'une imbécillité par trop grande, que de croire que c'est sérieusement que l'on pose « ces conditions de paix... honnêtes et honorables... » au résident et à tous ceux qui entourent l'assiette au beurre.

Nous ne voulons, certes, pas croire qu'à l'approche des fêtes du nouvel an, l'amour du panache et de la parade pousse quelques fats à faire amende honorable au satrape vélocipède qui trône à la résidence.

Mais, d'un autre côté, on nous permettra de trouver bien mal choisi le moment de faire de la conciliation.

Et puisque nous sommes au 1^{er} janvier, que cette date, néfaste pour la *Colonie*, soit pour les conciliants le *Mane, Thecel, Phares*, qui les arrête dans la voie glissante et périlleuse de la duperie où on veut les entraîner.

Ce n'est pas, lorsque tout craque dans le camp résidentiel, et que tout menace de sombrer, aux indépendants qu'il appartient de prêter leur concours et de tendre une main secourable à celui qui, en si peu de temps, a mené notre chère colonie à deux doigts de la ruine.

Nous ne cesserons de répéter ce que nous avons déjà dit, qu'il n'y a de conciliation possible que lorsque M. Millet sera parti et qu'il nous aura débarrassés de sa ruineuse présence.

C. VÉRAX.

des municipalités, des postes italiens ou italiens naturalisés, ce qui est pire.

ainsi que nous recevons, sans cesse, amations de français que l'on fait quelque fois deux et trois jours, aux de la douane, parce qu'ils ne pas italien.

pourage du résident, pour complaire se croit obligé d'être plus macabre Millet lui-même, ce qui n'est pas dire.

di dernier par exemple, un français officiellement arrivé, qui assistait à la l'asi-officielle donnée au bénéfice des scolaires, s'est demandé s'il ne fourvoyé et si son obole n'avait été versée au bénéfice des écoles italiennes on ne voyait dans le bal que leur des gallophobes connus et

pendant la fête était donnée sous le de l'Alliance Française, qui, constance, aurait pu prendre le l'Alliance Franco-Italienne. l'Alliance Française, puisque les neuf les invitations avaient été distribuées toutes les classes de la société était présidée par M. Millet, République française plénipotentaire, dit la logique.

avons dans un article que le journal de Constantine consacre à notre citoyen Prax, le paragraphe suivant Tridon, l'ancien rédacteur en chef de

92, Prax ne trouvant plus de d'existence, honni de tous, à l'ave, traitat de pédéraste l'homme M. Tridon, alors rédacteur à la *Tunisienne* officier en re-

honorabile accolé au nom de M. Tridon un peu osé pour un officier missionnaire, aujourd'hui simple 2^e classe, et non retraité comme par erreur notre confrère de la *Sil-*

Phosphates de Gafsa

avons appris par l'*Officieux* que mission parlementaire des phosphates n'avait pas, comme la Conférence tive, accepté les explications de l'Officieux, et que quoiqu'on veuille dire entendre, on a rayé purement et ent le fameux article 13 du cahier des

ne pouvons qu'approuver la décision par la Commission, qui nous espérer que son impartialité ira tout et qu'après avoir discuté la concession, elle en examinera la moralité.

réunion de gens sérieux, honnêtes, ne pouvait laisser subsister une telle, contraire à tous les traités, qui fait le monopole des phosphates tunisiens à la Société concessionnaire des phosphates de Gafsa.

Plus les explications aussi éloquentes et ambiguës que le directeur général des travaux publics avait données à la Conférence Consultative, M. Pavillier n'avait pu exprimer son intention, mais toutes ses paroles, tous ces discours n'avaient servi en rien le contrat intervenu.

si un jour des dissentiments étaient venus entre les contractants ce n'est pas sur les explications données à la conférence qu'on aurait discuté, mais sur ce qui avait été écrit et signé. aujourd'hui le quotidien, dont tout le monde se rappelle la violente campagne faite dans ce journal en 1895 et dont nous avons sous les yeux les articles parus le 30 juillet 1895, le 1, le 3 et le 6 août

de la même année, prétend que c'est le concessionnaire qui a renoncé spontanément au bénéfice de clause en question.

Cela nous rappelle un peu la fable du renard et des raisins, ils sont trop verts... Nous reconnaissons volontiers les bienfaits qu'une pareille entreprise procurerait à une région importante de la Tunisie.

Nous sommes les premiers à féliciter M. Rouvier, résident général, M. Imbert sous-directeur des travaux publics, d'avoir eu cette idée géniale de concéder cette immense et richissime exploitation et d'en faire une source de prospérité et de richesses pour la région Sud.

Mais nous tenons à rendre à César ce qui est à César et nous sommes loin de partager là-dessus l'opinion d'un de nos confrères qui en donne tout le mérite à MM. Millet et Pavillier.

Les résultats heureux d'une idée dépendent plutôt de son application que de sa conception; et l'application de l'idée de MM. Rouvier et Imbert a été étrangement faite par leurs successeurs MM. Millet et Pavillier.

Pour expliquer la légèreté avec laquelle on a accordé la concession à M. de Robert, nous n'irons pas jusqu'à parler, comme notre confrère dans le vois « plateau de l'Orsay » et « des 300,000 francs qu'on y avait déposés. »

Nous n'essaierons pas non plus d'expliquer le revirement subit du quotidien susdit, qui n'avait pas encore été éclairé, par les explications données à la Conférence. Mais on nous permettra de dire bien haut que nous sommes certains que MM. Rouvier et Imbert n'auraient pas accordé la concession aussi légèrement, pour des raisons particulières, intimes, même; ils auraient exigé du concessionnaire des garanties financières de toute sécurité.

Ils n'auraient jamais accepté, comme MM. Millet et Pavillier, un M. de Robert qu'ils auraient su complètement incapable, à tous les points de vue, de mener à bonne fin une si vaste entreprise.

Nous espérons donc que la Commission parlementaire des phosphates ne s'arrêtera pas en si beau chemin et qu'après avoir demandé à M. le directeur général des travaux publics des explications sur la teneur du cahier des charges, elle lui demandera aussi de quelle manière et dans quelles conditions on a accordé la concession.

D'ailleurs, toujours d'après l'*Officieux*, le rapport sur la question ne sera fini que dans le courant de janvier, la Commission a donc le temps de s'éclairer elle-même, sans attendre, comme le susdit journal, qu'on l'éclaire. C. V.

On nous demande si un employé chassé des postes et télégraphes de la métropole pour indécence peut être assermenté, en Tunisie, dans une entreprise particulière et par conséquent dresser des procès-verbaux? Soumis à M. le procureur de la République.

Les Pompiers

Depuis quelques jours tous les journaux locaux parlent des pompiers, soit au sujet de la Sainte-Barbe, soit au sujet de leur capitaine, M. Duplay.

Après avoir fait part au public de notre étonnement, à la vue de la liste des récompenses accordées au sujet de l'incendie de l'atelier de pyrotechnie, circonstance dans laquelle le courage et le sang-froid, du lieutenant des pompiers, M. Coste, a sauvé pour ainsi dire, la ville de Tunis d'une destruction complète, étonnement provoqué par l'absence absolue de récompenses honorifiques accordées au corps des pompiers, nous allons aussi parler un peu de leur capitaine.

Tous nos confrères ont bien parlé de la

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Djazira. — TUNIS

CHAÎNES
Or, argent, etc., et
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

LES PLUS JOLIS CADEAUX.
que l'on puisse offrir à l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'An sont déjà exposés dans les vitrines de la

GRANDE PATISSERIE-CONFISERIE
A. MONTELATRI, 5, avenue de France. — TUNIS
où l'on trouve, à des prix défilant toute concurrence, un grand assortiment de Bonbons, Boîtes, Sachets et Paniers, d'un genre tout à fait nouveau et du plus bel effet, avec un grand choix de bonbons, tels que : Fondants saurés, Panachés doubles et simples, Truffes, Chocolat crème, Nougat, Pistaches, Pralines, etc.

Fruits confits de première qualité le tout venant des premières Maisons de Paris. Spécialité de Dattes farcies aux pistaches, candies et caramélisées, à 1 fr. le kilog.
Envoi de colis postaux pour tous pays

Grande Maison de Verrerie
"AU PAON"
J. COSTA & C^o

TUNIS. — 13, Rue des Tonnelliers. — TUNIS
Verrerie, porcelaine et cristaux. Poterie de ménage. Grand assortiment de lampes pour cales et à suspensions. Lustres et jardinières. Articles de ménage en tous genres. Fourniture pour cafés, restaurants et cantines de troupes. Louage de vaisselle. Verrerie et toutes choses nécessaires aux noces et festins.
Prix défilant toute concurrence loyale. Facilités de paiement pour personnes de tous repos.
VISITEZ POUR CROIRE

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

MAISON RIENY NEVEU
TUNIS — 14, Rue d'Espagne, 14 — TUNIS
Z. GENEVAY, successeur
Dépositaire des produits à la marque Félix Potté

A l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'an

GRAND ARRIVAGE DE
Bonbons de chocolat, Fondants
Nougats, Fruits confits
Marrons glacés et Papillottes
Terrine de Foie gras de Strasbourg depuis 1 fr. 50

Expédition de colis-postaux, dattes, mandarines et oranges
POUR TOUS PAYS
Tout acheteur au-dessus de 5 fr. aura droit à un billet de tombola.

GRAND LOT : UNE TABLETTE DE CHOCOLAT de 70 kilos

BRAS HESSLER

Tous les jours de 10 heures à 12 heures
ATTRACTIONS — PAQUOTES OPÉRETTES

ENTRÉE : les jours de semaine 10 c. (droits d'auteurs) ; les samedis, dimanches et fêtes, 25 c. (droits d'auteurs compris.)
Tous les dimanches et fêtes entrée libre pour la matinée.

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY successeur
DE J. GENVALEUR
TUNIS. — 20, Rue Es-Sadikia, 20. — TUNIS

FORGES DE LA PROVIDENCE
MARONNÈRE-SUR-PORT-BELAÏCHE
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Corniches ; Colonnes en fonte ; menuiserie de toutes pièces d'après croquis. Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge de dessiner, faire et exécuter de confectionner les étagères et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer homogène et acier, et ont à leur disposition les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glaciers — TUNIS

Le meilleur reconstituant
EST LE
Vin Tonique des Suffètes

à base de Kola-Coca, phosphate de chaux, jus de viande, cacao et Colombo, préparé à la Pharmacie Lyonnaise, 12, rue d'Italie.
Ce vin, d'un goût excellent, convient à tous les âges et permet de supporter facilement les grandes chaleurs.

Epicerie de la Régence

TUNIS - 12, rue d'Italie
S. ATHANASIOU & C^o
Denrées coloniales, Conserves, Salaisons
Arrivage toutes les semaines de beurres et fromages
Liqueurs des premières marques

La Maison se recommande par ses produits de premier choix et la modicité de ses prix.

BOUTARGUE ET CAVIAR D'ORIENT
POISSONS SALES et SECHÉS
Dépôts du lac de Bizerte : au Marché (Poissonnerie)

VENTE EN GROS ET DÉTAIL

Un joli cadeau à faire, c'est d'offrir un beau **FLAMANT ROSE** du lac de Tunis. En vente chez M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 46, en face l'Hôtel de Paris.
On prépare aussi les flamants de façon à pouvoir être envoyés par colis-postaux.

GRANDE PATISSERIE-CONFISERIE

A. BOURELLEY
TUNIS — 24, avenue de France, 24 — TUNIS
LA PLUS ANCIENNE MAISON FRANÇAISE DE TUNIS
Spécialité de Dattes Farcies
Marrons glacés, petits fours, pièces montées, glacés, sorbets, pâtisserie fine pour mariages, baptêmes, noces, bals, etc.
COLIS POSTAUX

TUNIS-HOTEL
12, rue d'Italie, 12

Émile GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
service à la carte et à prix fixe
Salons pour Famille
Spécialité de Conserves de légumes et de Fruits
MÉDAILLES OR ET ARGENT

ARMES DE SAINT-ÉTIENNE
C. BOURY, Armurier
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleurs fabrications françaises et dans d'excellentes conditions.

Charcuterie de Paris
MAISON DE CONFIANCE
Rue d'Italie (près Tunis-Hôtel) — TUNIS
JULIEN CUVILLIER, PROPRIÉTAIRE

M. VINCENT, propriétaire de la Brasserie Tunisienne, rue de la Poste, 3, a l'honneur d'informer le public que depuis le 1^{er} décembre prochain, il joint à sa brasserie un restaurant.
Cuisine essentiellement bourgeoise et à des prix modérés. Service à la carte, plats du jour, etc. M. Vincent s'est assuré, à cet effet, le concours d'un chef des plus capables.

BRASSERIE DU PHÉNIX

RUES AMILCAR ET ANNIBAL
F. MACHÉRET, propriétaire
RESTAURANT À TOUTE HEURE
SOUPERS
SALLE RÉSERVÉE

TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, propriétaire
de la Gare Française. — TUNIS
Cuisine Recommandée
établissement se recommande à MM. Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.
Prix Modérés

Ateliers de Construction Métallurgique
H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis
M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de l'extension de son travail et pour cause de développement, ses ateliers et bureaux sont boulevard de Carthage, depuis le n° 3.

M. H. VINCENT
(Marque déposée)
des Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare Française. — TUNIS.

BOIS DU NORD
Mâts, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toiture, Lattes à Plafond
I. PISTIN BRÉMOND

SCIERIE MÉCANIQUE
BOISERIE ET CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1, 2, 3
ET RUE DE BELFORT — TUNIS

À VENDRE
FÉ BEAU RIVAGE
à BIZERTE (Tunisie)
Modérés. — Facilités de Paiement
dresser.

Imprimerie Lithographique
A. BEAU
d'Allemagne, 13. — TUNIS.
Maison fondée en 1887

On a tous genres pour le commerce et l'administration. — On fait reproduction de dessins par la gravure en traits blancs sur fond bleu ou inversement. — Reproductions inaltérables en couleurs ou de couleurs sur papier quelconque. — Procédé conserve à l'échelle une exactitude parfaite. Le tirage se faisant à sec sur lithographie.
AUX SOIGNÉS. — PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRANDE SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES
E. FAURE & C^o
TUNIS — 14, rue d'Italie, 14 — TUNIS
NOUVEAUX RAYONS DE :

Chaussures pour Dames — Chaussures pour Hommes
8 FR. 9 FR.
au lieu de 8,50 au lieu de 9,50
MAISON DE CONFIANCE

PROCHAINEMENT, Grande Exposition et mise en vente des objets et Articles pour Étrennes.

BLANCHES 2 FR. FRANCO 2,25	Imprimerie H. Brigol Rue Es-Sadikia, 16. CARTES DE VISITE Sur Bristol Troise 1 ^{er} Choix	DEUIL 2 FR. 75 FRANCO 3 fr.
----------------------------------	---	-----------------------------------

ÉTABLISSEMENTS PARISIENNES
de Nouveautés TUNIS

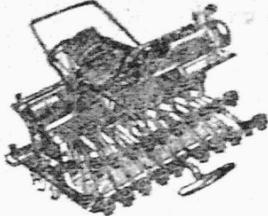
Société anonyme au capital de
TUNIS — Rue Es-Sadikia et rue
FÊTES DE NOËL & DE LA TROISIÈME
Grande Mise en Vente d'Articles pour Cadeaux en tous Genres, Jouets, Petits Bronzes, Meubles fantaisie, Articles de Paris
Tous ces articles sont de la dernière nouveauté et sont
14 Décembre
EN VENTE
LES A TOUS LES COMPTOIRS

TERRAINS A VENDRE
A vendre par lots un ou terrain, situé à côté de la gare de Maxula-Rades longeant la route de La Goulette sur 350 mètres environ. S'adresser à M. Crudenaire, Maxula-Rades.

Grande Boulangerie
et Pâtisseries Anglaise
Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24 - TUNIS

Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de lit et de ménage. — Spécialités de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. Fournitures pour soirées Baptêmes, Mariages et Bals.



La "Dactyle"

Seule machine à écrire ne coûtant que 210 fr.

Garantie à l'usage et permettant d'écrire jusqu'à 60 mots à la minute

A. DE PARADE
Seul entrepositaire pour la Tunisie

GRANDE Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS
CROISSANTS AU BEURRE
PAIN DE GLUTEN - SANDWICHES
PETITS PAINS
POUR RESTAURANTS ET HÔTELS
Chaque soir à 5 h. : **Pain Frais**
ON PORTE A DOMICILE

5 Médailles d'Or - Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alloth
Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

Livraison à domicile en estagnon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. - TUNIS.

Envois franco d'échantillons sur demande

DOMAINE P. POTIN
Chaux

HYDRAULIQUE
ET CEMENTS
Dépôt : Rue du Portugal

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison Saint Frères

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangliers, septain — cordages et ficelles.

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 MILLIONS entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Délis à vue et à échéances fixes — Garde de titres au Paiement et escompte de coupons. Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

G^{DE} ÉPICERIE ORIENTALE

Gros et Détail. — Maison fondée en 1841

24 et 26, Rue d'Italie — TUNIS — Téléphone 24 et 26

AIMÉ EYRIÉ

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Café vert Moka..... le kilo	3 25	Absinthe Hills..... le litre	2 25
— Martinique.....	3 20	Cognac M..... la bouteille	2 25
— Santos.....	3 50	Eau-de-vin vieille.....	1 25
— Rio extra.....	2 40	Chartreuse..... le litre	6 60
— Rio ordinaire.....	2 25	— le 1/2 litre	3 60
Sucre soie Lebandy, N° 1 k	5 60	Rhum Sa Jeor..... le litre	3 50
Bongie sup. Fournier le paq	5 50	— le 1/2 litre	1 90
		Rhum Cl..... le litre	2 20

La fidélité du client honore une maison d'usage : LA MAISON AIMÉ EYRIÉ. S'ayant le respect de son al'habitude d'être toujours consciencieuse.

EXPÉDITIONS A L'ÉTRANGER

LE GAZ ACÉTYLÈNE

de la C^{ie} Continentale d'Éclairage par Acétylène de Paris

Siège : 51, rue Vivienne, PARIS

Appareils du système BON recommandés par les Ingénieurs

INSTALLATIONS

pour Villas, Communes et Habitations particulières

Devis et renseignements gratuits sur demande

Facilités accordées aux Municipalités pour l'éclairage public communal

Seule agence pour toute la Tunisie : à la MAISON UNIVERSELLE

29, rue Al-Djairia, à Tunis. M. ROUVEIROL, Directeur.

A partir du 1^{er} décembre, les expériences lumineuses auront lieu tous les soirs jusqu'à sept heures. Les magasins eux-mêmes seront éclairés au Gaz acétylène avec un appareil de 200 becs.

MATERIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif à l'usage

FABRIQUE N° 18 de tous Systèmes

Aristide ALPHONSE

CHARRUES, HERSES, SCARIFIERS, FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES-LIEUSES, MOBILES, BATTERIES, etc.

Raymond VALENS, ingénieur civil, Tunis

LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue de Valenciennes

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Assurances en cas de décès, de vie, de rentes viagères, de maladies, de accidents, de sur-vie, de propriétés, etc.

La Cie Le Monde opère à primes fixes les propriétaires et les locataires d'une prime à chacun séparément; la Cie affranchit de tout et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements généraux et inspections de la Cie à Tunis à

G. ATTIA, agent général de Paris

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Fils

TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA

Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille

Embarquements. — Débarquements. — Arrivées et départs des paquebots.

Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.

Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et les environs. — Déménagements.

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES AGENCES LOCALES

(La maison délivre des billets circulaires sur les réseaux de chemins de fer.)

Un employé de Paris est attaché à l'Agence

Demandez Parut

LE KINA BELLOT

ABSINTHE ET AMER CILH

BELLOT, Distillateur Tunisi

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lavaine et du champagne Montebello.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 - Alger

Incendies et accidents

propriétés mobilières et immobilières

Collectives pour charbonniers, travaux agricoles, sapeurs pompiers

Individuelles, chevaux et voitures

Assurances de glaces

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA FRÈRES DÉTAIL

TUNIS, rue des Glaciers, 25, 27

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires

Semoules et Farines — Pommes de terre

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Matériaux de Construction

A. DE PARADE, fabricant

Carrières et Fours à Chaux à Djebel-el-Djeloud

PRODUCTION : chaux en pierre et en poudre

BRIQUETERIE ET TUILERIE

(près la Régie des Tabacs)

FABRICATION DE LA BRIQUE CREUSE ET PLEINE

Tuiles vernissées, carreaux, vases à fleurs

Poterie fine et ordinaire, Objets en terre cuite sur commande

PRODUCTION : cinq millions de pièces par an

Dynamite, Méches de Mineurs et Détonateurs

SEUL DÉPÔT AUTORISÉ POUR LA TUNISIE

de la Société Française des Explosifs à Paris, et de M.M. Davey, Bickford

Smith et Cie, à Rouen

Adresser toutes les commandes à M. A. de Parade, 20 rue d'Espagne.

"LE PHENIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL : 33, rue Lafayette. — PARIS

Agent général pour la Tunisie :

M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER, à Sousse; PAGLIARULO, à Sfax; PAYRON, à Gabès

WAROQUIER & MEHDA, à Sfax; FAYON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SAON

à La Goulette; KRANZ, à Sousse; GREIL, à M'dijel-el-Bah; LOINT

à Souk-el-Arba; GUENOT, à Chardimaon et Levy, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe :

A vue 2% — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3%.

Comptoir National d'Escompte de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100 millions

TH. PROUST, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit

ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%

A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%

A 2 ans..... 3%

Location de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants a plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

le TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS;

— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la Côte tunisienne et TRIPOLI;

— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE.

— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE.

— tous les Dimanches, à 1 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES, TRIPOLI et DJERBA.

ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin;

de TRIPOLI, DJERBA, GABES, SFAX, MEHDIA, MONASTIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3 rue d'Allemagne

L'Agent, J.B. PÉDELUPÉ.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir

Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m

Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.

Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin

Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.

Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30

Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures

Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin

Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi 3 h. 30 soir

Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30 s.

Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. m.

Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30 soir.

Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places :

1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr. 3^e cl. 50 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.